

ASSISES DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE



50 ACTIONS POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

David Marti

Président de la Communauté Urbaine
Creusot Montceau



C'est dans un contexte bien particulier que les Assises de la relance économique se déroulent, et si l'essentiel d'entre vous les ont suivies à distance, ce rendez-vous numérique a été le fruit d'un vrai rassemblement, celui des partenaires du monde économique et des forces vives du territoire. Dès l'instauration du premier confinement et de l'amorce de la période critique que nous vivons actuellement, j'ai souhaité que la Communauté Urbaine Creusot Montceau agisse au plus vite pour soutenir les entreprises en faisant appel à l'intelligence collective. Vous avez été particulièrement nombreux à vous investir et à rejoindre cette réflexion, à prendre du temps pour exprimer vos besoins et vos idées. Aussi, je suis

particulièrement heureux de votre large adhésion et je vous en remercie vivement. Cet investissement de tous a permis d'élaborer les 50 actions dévoilées lors de ces Assises afin de créer un socle d'orientations nouvelles, pour traverser la crise et s'engager résolument vers son issue. Pour mettre en œuvre ces thématiques, une gouvernance associant la communauté urbaine et le monde entrepreneurial va en assurer le suivi. En effet, ces Assises de la relance économique sont une première étape, avec l'annonce d'autres rendez-vous qui viendront régulièrement animer cet élan collectif dont je sais que vous saurez l'accompagner en toute efficacité.

50 actions pour une nouvelle dynamique économique

Réunir les forces vives du territoire pour faire s'exprimer les idées et les besoins en termes de développement et d'attractivité du territoire, c'est l'objectif de la Communauté Urbaine avec la mise en œuvre des Assises de la relance économique.

La crise sanitaire que le monde entier a traversée - et traverse encore - a servi de révélateur aux forces et faiblesses du territoire. Elle a également ouvert des perspectives prometteuses sur de futures dynamiques économiques du territoire, même si, ici comme ailleurs, les mois et années à venir vont s'avérer difficiles car des entreprises ont été et sont encore fragilisées par l'arrêt ou la diminution de leurs activités et la baisse de leur chiffre d'affaires.

La démarche des Assises se nourrit d'une réflexion partagée avec les principaux acteurs du territoire. Cela s'est notamment concrétisé par l'organisation d'ateliers participatifs qui se sont tenus en présentiel le 17 septembre puis en visioconférences les 8 et 10 décembre 2020.

Ces quatre ateliers ont couvert les problématiques principales d'une nouvelle stratégie économique pour le territoire et ont fait émerger 50 actions dont la mise en œuvre permettra au territoire communautaire de répondre aux exigences d'un rebond nécessaire.

4 priorités, 50 actions

4 priorités ont émergé des enquêtes réalisées, des réunions de travail et des ateliers organisés :

- Celle de la nécessité d'améliorer l'attractivité globale du territoire
- Celle du besoin d'accompagner l'entrepreneuriat et de renforcer l'économie de proximité
- Celle de soutenir le tissu des petites et moyennes entreprises par le biais de l'innovation et du soutien des grands groupes
- Celle de la capacité à mieux connecter l'offre d'emploi et de formation avec les besoins des entreprises



PRIORITÉ N°1 Renforcer l'attractivité économique du territoire

Un écosystème territorial réactif et efficient est le meilleur gage de réussite des entreprises. C'est pourquoi, afin de renforcer l'attractivité économique du territoire, il est indispensable d'améliorer son attractivité globale.

Cette stratégie d'attractivité fait suite à un travail d'analyse et de concertation avec les acteurs concernés pour répondre à plusieurs problématiques constatées sur le territoire de la communauté urbaine, notamment en ce qui concerne l'emploi, l'habitat et le cadre de vie. En termes d'emploi et de recrutement, les entreprises du territoire souffrent de la difficulté à attirer des cadres ou techniciens qualifiés en raison de l'image du territoire encore très marquée par son histoire industrielle. En outre, la Communauté Urbaine souffre de son manque d'attractivité tertiaire liée en partie à l'absence d'une offre immobilière de qualité. Concernant l'attractivité résidentielle, celle-ci est souvent perçue comme un frein à l'implantation de nouvelles populations en raison notamment de la qualité de l'offre de logements, des projets de reconquête urbaine et l'animation de la vie locale notamment pour les jeunes.



AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Mettre en œuvre une stratégie ambitieuse d'image et de marketing territorial**
- **Améliorer la qualité de l'accueil du territoire**
- **Booster l'attractivité touristique**



LES ACTIONS PHARES



- **Créer une marque de territoire** qui permette de soutenir l'action de promotion du territoire
- Revoir le plan d'aménagement de Coriolis pour en augmenter la densité et permettre l'implantation de services aux entreprises ainsi que la création d'une offre immobilière qui favorise l'attractivité tertiaire
- **Créer une cellule d'accueil** pour les nouveaux arrivants pour :
 - accompagner les conjoints dans leur recherche d'emploi,
 - attirer et soutenir à l'embauche les jeunes salariés (aides, immobilier, facilités),
 - diffuser largement le kit d'accueil,
 - créer un réseau de conciergeries locales offrant des services aux actifs (crèches et services aux enfants, livraison à domicile, services de proximité...).
- **Accompagner les porteurs de projet** d'activités de loisirs : recherche de foncier, étude de marché, démarches juridiques...

TÉMOIGNAGES

Arnaud Marthey

Président
de l'Agence Économique Régionale
de Bourgogne-Franche-Comté



« La Bourgogne-Franche-Comté dispose de tous les atouts pour faire face aux grandes mutations en cours et à venir. Une localisation idéale, une industrie d'excellence, innovante et performante. Nous avons sur nos territoires l'ensemble des savoir-faire qui apporteront des réponses aux défis du futur. Cette période de transitions multiformes exige une

forte mobilisation à tous les échelons. L'Agence Économique Régionale est aux côtés des territoires et des entreprises pour créer un cadre propice à cette réussite. »

Rodolphe Roy

Président directeur général d'ATS
à Montchanin



« Je pense que ce territoire offre un véritable potentiel, qui ne demande qu'à être exploité, que ce soit en termes de paysages, de vie familiale, d'emploi, de culture et de loisirs... À ce titre, la crise sanitaire peut constituer un accélérateur, une opportunité à l'heure où

certaines personnes n'ont plus envie de vivre dans les grandes villes et où le télétravail se développe massivement. C'est pourquoi la fibre optique et la 5G sont une nécessité. Sur le plan économique, il faut redorer l'image de l'industrie pour donner envie d'y venir travailler, aux jeunes comme aux moins jeunes. Trop de gens pensent encore que l'industrie, c'est Zola ! Or dans l'industrie aujourd'hui, il y a de la technologie, du digital et de l'humain. L'enjeu d'une entreprise comme ATS, c'est d'accompagner la transformation des filières industrielles vers le digital, c'est innover pour faire le lien entre la technologie et le digital en plaçant l'humain au centre. C'est absolument passionnant ! À mon sens, les Assises de la relance doivent être le début d'un travail collectif pour rendre notre territoire plus attractif et redonner ses lettres de noblesse à l'industrie. »



PRIORITÉ N°2
Favoriser l'entrepreneuriat
et le développement de l'économie
de proximité

La crise a renforcé le désir d'entreprendre chez beaucoup de personnes à la recherche de plus de sens dans leur travail, d'un mode de vie qui concilie vie personnelle et vie professionnelle, d'activités qui aient une valeur sociale et environnementale.

Le territoire se doit d'attirer et d'accompagner ces créateurs d'entreprises mais également de soutenir ceux qui souhaitent créer en reprenant une activité existante. Financement, accompagnement, services, immobilier dédié... doivent permettre à ces entrepreneurs de créer et de prospérer sur le territoire de la communauté urbaine.

Par ailleurs, si l'industrie reste le socle économique du territoire, il devient de plus en plus nécessaire de soutenir l'économie de proximité et la création d'activités dans le domaine des services résidentiels, du tourisme et des loisirs, ou même de l'agriculture avec notamment la valorisation des circuits courts.



AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Favoriser l'économie de proximité
- Accompagner les nouveaux entrepreneurs et l'économie sociale et solidaire



LES ACTIONS PHARES

- Promouvoir les artisans, commerçants, producteurs locaux et les inciter à s'adapter aux besoins des actifs et favoriser l'achat local (chéquier communautaire, application mobile, bons d'achat à utiliser chez les commerçants)
- Mobiliser l'épargne locale pour financer des projets de proximité via une plateforme de financement local, participatif et/ou la création de business angels

TÉMOIGNAGES

Michel Suchaut

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire



« Nous avons pu constater qu'avec la Covid la consommation de proximité a été privilégiée mais il est difficile de conclure qu'il s'agit d'une tendance irréversible. On note cependant un besoin accru des entreprises d'être visibles et lorsque les points de vente sont fermés, la seule issue en termes de visibilité est le numérique. Il est nécessaire d'entendre le terme « numérique » dans son sens large et pas uniquement dans

le sens de la vente en ligne.

Bon nombre d'entreprises ont cherché à se faire référencer sur le net, à accroître la mise en avant de leurs produits et savoir-faire (qu'ils soient commerçants, artisans et même agriculteurs).

Pour cela tous les équipements numériques (tels que logiciel de GRC, logiciel e-mailing, solutions de prise de commande à distance) qui concourent à capter le client pour lui rappeler que l'entreprise est présente sont légions. »

Céline Lacour

Co-gérante de la chèvrerie De Chaussée à Saint-Firmin



« En tant qu'agricultrice, je pense qu'il est primordial de rétablir le lien entre le monde urbain et le monde rural. Consommer des produits locaux est une évidence : nous n'avons pas besoin de faire venir de la nourriture de l'autre bout du monde ou même de l'autre bout de la France. C'est pourquoi nous devons promouvoir l'agriculture locale auprès des habitants de notre territoire. En effet, nous avons la chance d'avoir, sur le territoire communautaire, une diversité de production de qualité. Développer les circuits-courts avec un magasin de producteurs locaux, organiser plus de marchés de producteurs, augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective ou privée du territoire, sont autant de pistes que nous devons explorer, avec l'aide de la Communauté Urbaine, afin de faire connaître les produits que nous produisons. »



PRIORITÉ N° 3 Soutenir les PME via les grandes entreprises et l'innovation

Les PME du territoire sont rentrées dans une période de fortes turbulences liées à la crise. Or elles représentent souvent 70 à 80 % du potentiel de création d'emplois du territoire.

Le soutien que peuvent leur apporter les grandes entreprises du territoire est, dans ce contexte, essentiel : aide au recrutement de personnel, ouverture à leur politique d'achat, mises à disposition de compétences partagées, prêt de matériel, etc. Certaines entreprises ont indiqué leur souhait de contribuer plus activement au développement économique du territoire, soit dans le cadre d'une politique RSE, soit dans un souci de raccourcir les chaînes d'approvisionnement.

À travers un tissu industriel organisé autour de filières d'excellence, incarnées par le Nuclear Valley ou encore le cluster Mecateam, et d'un site universitaire qui offre des formations d'excellence adossées à des laboratoires publics spécialisés, la communauté urbaine dispose des composantes d'une dynamique d'innovation. Encore faut-il l'organiser et la structurer pour mieux la mettre en valeur.

Innovation, soutien des grands groupes et de la commande publique, partage de ressources et de moyens entre PME... apparaissent donc comme des leviers majeurs pour le soutien au tissu des PME.



AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Booster l'innovation via notamment le futur site technopolitain**
- **Faciliter le partage de ressources et de compétences entre PME**
- **Favoriser les rencontres et les projets entre grands groupes et PME**
- **Faciliter la commande publique aux PME**



LES ACTIONS PHARES

- **Afficher une véritable ambition pour le site technopolitain, outil au service de l'innovation et de l'entrepreneuriat et associer les entreprises à la mise en œuvre et la gouvernance de l'écosystème de l'innovation**
- **Conforter le Mecateamcluster et initier la création du cluster sur la métallurgie des poudres « Calhipso » (compaction et assemblage d'alliages métalliques par HIP, une solution innovante)**
- **Mettre en œuvre un « Pacte PME » à l'échelle du territoire (soutien des grands groupes en matière d'innovation, de RH, de soutien à l'export, etc.)**

TÉMOIGNAGES

Nicolas Chevalier

Directeur général So Bag, Blanzey



© Julien Baudier

« Les Assises de la relance économique sont une occasion unique pour les PME et les grandes entreprises de se retrouver autour d'une table et de créer du lien entre elles, mais aussi de créer du lien avec la Communauté Urbaine, les universitaires et les écoles.

Pour nous, c'est une chance de pouvoir bénéficier de l'appui et de l'expérience de certains grands groupes pour nous aider à nous développer. Par exemple l'entreprise Michelin nous a proposé de mettre à disposition son ergonome, car c'est un poste que nous n'avons pas dans une PME de trente personnes.

Il est temps de prendre conscience que notre territoire regorge de talents et d'expertises que l'on va parfois chercher bien loin. Demain les liens qui auront été créés entre les collectivités, les grandes entreprises, les PME, le milieu universitaire et la recherche seront catalysés sur le futur site technopolitain ce qui permettra de faire émerger encore plus d'innovation sur notre territoire.



PRIORITÉ N° 4

**Adapter l'offre d'emploi
et de formation aux besoins
des entreprises**



Ici comme partout en France, il y a, bien souvent, une inadéquation entre les besoins des entreprises et l'offre en matière de personnel qualifié. Beaucoup de métiers sont en tension. C'est notamment le cas dans l'industrie (maintenance, automatisme, tourneur, aléseur, programmeur, chaudronnier, pilotes de machines,...) mais aussi dans les services à la personne, l'hôtellerie, le tourisme, la restauration, le médico-social, etc.

Par conséquent, il est primordial d'anticiper les besoins de formation des entreprises, de favoriser des rencontres entre offre et demande de formation et de qualification, et de faciliter l'insertion professionnelle et sociale.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Anticiper et identifier les besoins en formation
- Adapter l'offre au plus près des besoins des entreprises
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle



LES ACTIONS PHARES

- Anticiper les évolutions de compétences et les besoins de nouvelles qualifications dans le territoire en confortant la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences du Territoire (GPECT)
- Réaliser de manière partenariale le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour accompagner le développement du territoire
- Impliquer plus fortement les entreprises et leurs salariés dans les dispositifs d'insertion de tous les publics en difficulté

TÉMOIGNAGES

Jean-Baptiste Moreau

Directeur de la Régie de territoire CUCM Nord



© Julien Baudier

« L'économie sociale et solidaire se caractérise par son adaptabilité et sa capacité à répondre aux besoins de tous les publics – entreprises, collectivités ou particuliers – tout en proposant des solutions en local. Élément clé de la relance économique, l'économie sociale et solidaire permet de soutenir et de développer des emplois sur le territoire, de l'emploi local et non délocalisable, avec une

redistribution des biens via une consommation auprès des entreprises du territoire. Il est inutile de faire appel à des sociétés extérieures alors que nous pouvons trouver localement toutes les ressources dont nous avons besoin. C'est pourquoi il est indispensable de favoriser la proximité et la coopération avec les entreprises et ainsi de favoriser l'emploi local. »

Gérard Payrou

Chef du personnel de Michelin Blanzly



« Nous attendons des Assises de la relance qu'elles nous aident à avancer ensemble pour rendre ce territoire plus attractif – c'est

un enjeu qui nous semble majeur – et pour développer des coopérations. Je prendrai un exemple. Michelin Blanzly est un site important : 1 200 à 1 300 personnes y travaillent. Même si nous favorisons la mobilité interne, il arrive que certaines personnes ne puissent pas poursuivre leur parcours professionnel chez nous. Afin d'éviter que ces personnes ne quittent le territoire, il serait intéressant de mettre en place, à l'échelle de la Communauté Urbaine, un parcours de développement des compétences qui favoriserait des parcours de carrière dans les bassins d'emploi du Creusot et de Montceau. La création d'une plateforme de mobilité territoriale pourrait jouer le rôle d'accélérateur de transition professionnelle et fluidifier les parcours inter-entreprises. Elle permettrait de préserver l'employabilité, notamment pour protéger des salariés peu qualifiés, dont l'emploi peut être remis en cause à court ou moyen terme. »

Associer le monde économique au pilotage de la stratégie de développement



La dernière action concerne la gouvernance de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de développement économique : il s'agit de faire vivre cette dynamique collective qui s'est mise en place à travers notamment les ateliers de travail de septembre et de décembre 2020. Ainsi le pilotage et la mise en place du projet de développement économique du territoire passent par la mobilisation de tous les acteurs concernés.

Action transversale

- **Mettre en place une gouvernance économique associant la Communauté Urbaine et le monde entrepreneurial**